

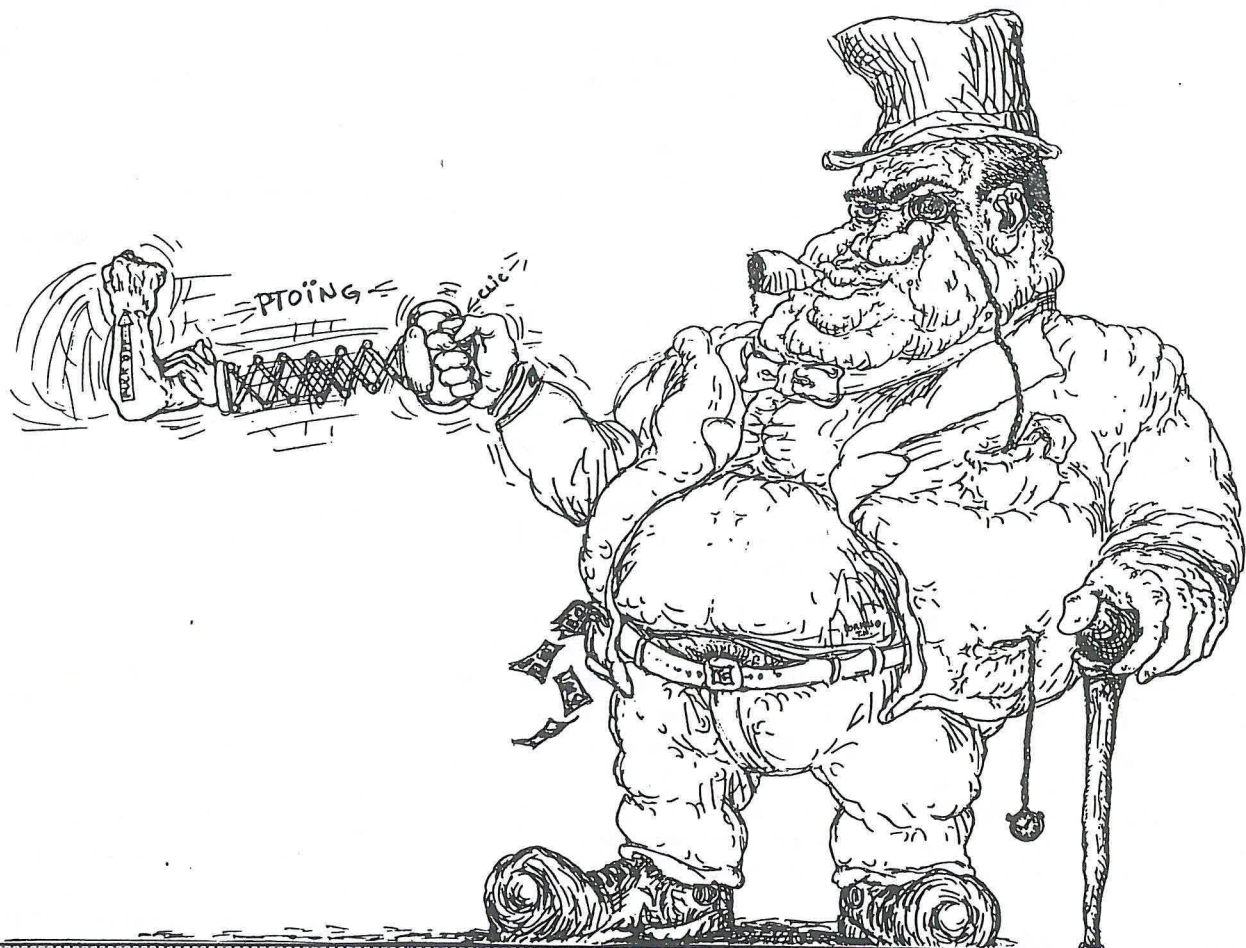
# La Lettre du C.D.E.S.

BULLETIN DU RESEAU

## Le COMBAT SYNDICALISTE

I.S.S.N.: 1240-0009 \* C.P.P.A.P.: 721171 \* N°27 \* 10 Francs  
\*FEVRIER 94-MARS 94\*

### LUTTE CONTRE LE CHOMAGE: LE PATRONAT FAIT UN GESTE



**C**ollectifs et associations pour l'abolition du  
hômage: arrêtons de quémander!  
I.P. : c'est pas les jeunes qu'il faut former  
c'est la société qu'il faut transformer !

# avis à la population

## • RESISTANCE A LA MILITARISATION. VAOUR, TARN, DU 1<sup>er</sup> AU 4 AVRIL 94

• Du 1<sup>er</sup> au 4 avril auront lieu à Vaour, dans le Tarn, des journées placées sous le thème "Résistance à la Militarisation, Perspectives Internationales".

Depuis quelques années, nous avons assisté, consternés, à des guerres dans le Golfe, en Somalie, en ex-Yougoslavie... plus de quarante conflits armés sont actuellement dénombrés dans le monde. Un lien entre l'humanitaire et le militaire se développe, permettant de justifier l'intervention armée au nom... des droits de l'homme! Les médias transforment les situations de guerre en spectacle ...

Ces journées internationales sont organisées par le C.O.T. (Collectif des Objecteurs Tarnais) avec la participation de plusieurs organisations dont l'Union locale C.N.T. de Toulouse.

Informations complémentaires et programme détaillé :

COT,  
B.P. 229, 81006 ALBI Cedex,  
Fax : 63 35 72 11

## • A BATONS ROMPUS

• Nos réunions "à bâtons rompus" qui ont connu un bon départ avec un premier débat sur "LES LUTTES ET LA PRECARITE" se poursuivent. Au cours des deux derniers mois, nous avons parlé de "L'ORGANISATION ANARCHO-SYNDICALISTE" et bien sûr

## A NOS LECTEURS

Une panne importante de notre système (artisanal) d'informatique a entraîné un fort retard dans la réalisation de ce N°. Que nos lecteurs veuillent bien nous en excuser. Que ceux qui constateraient une erreur dans leur adresse ou qui auraient connaissance d'un lecteur qui ne recevrait plus le journal nous en informent. Notre prochain N° paraîtra, sauf nouveau "virus", fin avril.

## MODE D'EMPLOI

• C.N.T. : la Confédération Nationale du Travail, section française de l'A.I.T. (Association Internationale des Travailleurs) est anarcho-syndicaliste. A travers son C.D.E.S. (Centre de Documentation et d'Etudes Sociales), l'Union régionale de Toulouse de la C.N.T. organise diverses activités (rencontres, débats, sorties, bibliothèque...) et publie, dans le cadre du réseau de presse "Le Combat Syndicaliste" ce bulletin tous les deux mois.

Les Jeunes libertaires se réunissent également dans les locaux de la C.N.T.

• NOTRE ADRESSE :

C.N.T., 7 rue ST REMESY 31000 TOULOUSE

• POUR NOUS CONTACTER :

N'hésitez pas

- à passer aux permanences :

C.N.T., C.D.E.S., le samedi de 17 à 19 heures,

Jeunes libertaires, le samedi de 15 à 17 heures,

- à nous téléphoner : 61 52 86 48 (répondeur)

- à participer au débat "à bâtons rompus", le 1<sup>er</sup> vendredi de chaque mois à 20 h 30.

• POUR VOUS ABONNER, POUR ACHETER NOS BROCHURES :

Utilisez le C.C.P. : C.D.E.S., N° 3 087 21 H Toulouse.

• TARIF DE L'ABONNEMENT A "LA LETTRE DU C.D.E.S.-Combat Syndicaliste" :

Un an ; abonnement normal : 50 francs,

Un an ; abonnement de soutien : 100 francs et plus.

de "LAICITE" ; une bonne occasion d'approfondir un sujet qui, contrairement à une idée répandue, ne se limite pas à "l'école", de souligner l'intérêt de la lutte contre l'emprise du religieux dans la société sous ses différents aspects, de débattre sur la désacralisation de l'état.

• Le vendredi 4 mars, le débat portera sur l'"ANTIMILITARISME".

• Les rendez-vous suivants sont fixés au vendredi 8 avril ("LA SITUATION SOCIALE") et au vendredi 6 Mai, toujours à 20 h. 30 au local.

(N.B. : En avril, le premier vendredi du mois nous serons à Vaour, c'est pourquoi le débat "à bâtons rompus" aura lieu le 8)

## • "NOAM CHOMSKY"

• "Chomsky, les médias et les illusions nécessaires" (Manufacturing Consent), film documentaire de M. ACHBAR et P. WINTONICK. Durée : 2 h. 47

• Fondateur de la linguistique moderne, chercheur reconnu dans le monde entier, Noam Chomsky, examine, dans ce film documentaire qui lui est consacré, le pouvoir de l'information et les forces qui, dans la société s'exercent sur sa formulation et sa propagation. Il présente des exemples percutants de processus de filtrage de l'information, véritable "fabrication du consentement". Un véritable cours "d'autodéfense intellectuelle" par un savant qui n'hésite pas à se réclamer ouvertement de l'anarcho-syndicalisme.

• A Toulouse, nous espérons que ce film pourra passer au Cinéma Rex (Avenue Honoré Serres). Surveillez les pro-

• SUITE DES INFOS EN PAGE 11

A Toulouse comme dans d'autres villes de France, un collectif A.C. ("*agir ensemble contre le chômage*" ou "*pour l'abolition du chômage*") s'est créé.

Des assises ont eu lieu ce 25 février dans la salle des Allées de Barcelone. Une marche nationale est déjà prévue... Enfin, "*les chômeurs prennent leurs affaires en main!*" concluront peut être certains.

Avant de se réjouir trop vite, nous pensons qu'il convient de faire quelques remarques.

La première concerne la composition de ce collectif : A la première réunion, il y avait de tout... sauf des chômeurs, ou presque : une minorité, pas très d'accord d'ailleurs avec les orientations de la "tribune". D'après les informations que nous avons reçues en provenance d'autres villes, il semble que ce soit le cas un peu partout. On trouve essentiellement dans A.C. les militants des associations, syndicats et partis politiques "de gauche" : C.G.T., C.F.D.T., plus ou moins verts, Parti Communiste, trotskystes de la L.C.R., F.S.U., S.U.D., réformistes de différents horizons... Pas de quoi inspirer réellement confiance aux chômeurs, ni aux salariés !

La deuxième remarque concerne la stratégie qui nous a été présentée à l'occasion de la réunion d'A.C.-Toulouse. Bien sûr, le but affiché de ce rassemblement, est à priori sympathique, puisqu'il s'agit d'*en finir avec le chômage* (encore qu'il y aurait beaucoup à dire sur les notions de travail, de chômage, et plus encore de répartition des richesses - voir nos précédents numéros).

A.C.

OU

ASSEZ ?

Mais les solutions proposées ressemblent totalement à ce que nous avons déjà trop vu et entendu. Il s'agit de demander aux pouvoirs publics de prendre des "mesures en faveur des chômeurs" sous des noms variés ("mesures d'urgence", "nouvelles forme de représentation", ou "nouvelle citoyenneté"...). Autant de restes d'une croyance en l'Etat protecteur, au patron philanthrope !

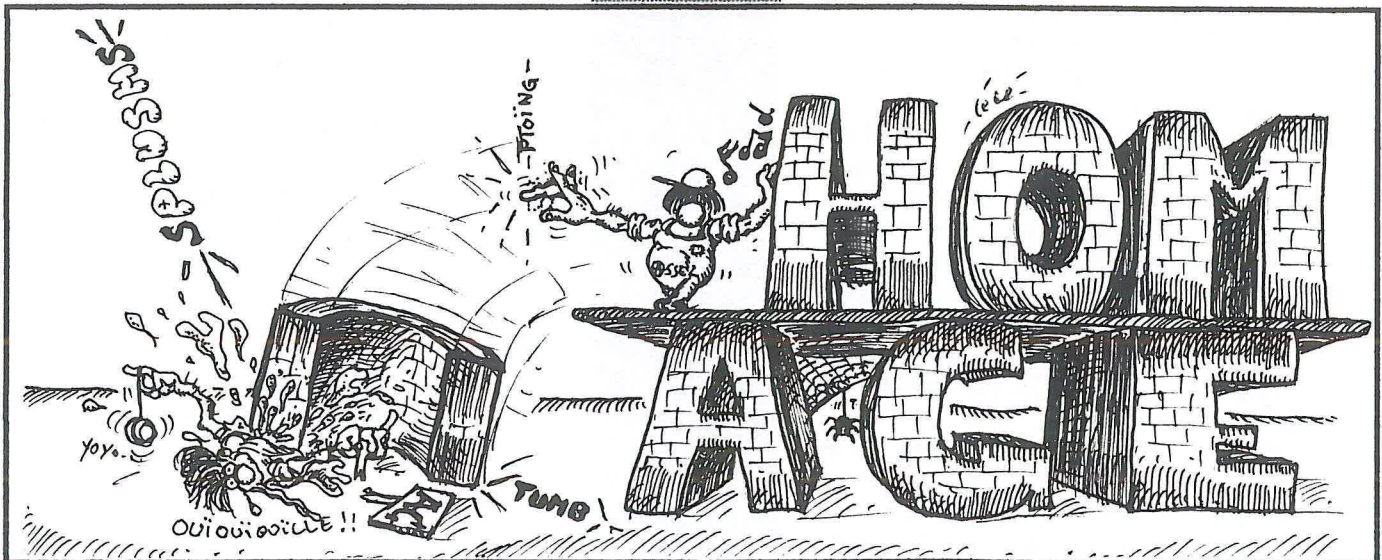
Manipulation de quelques politiciens en mal de suffrages, ces "idées généreuses" ressemblent aux anciennes invocations rituelles adressées aux Dieux et aux esprits sacrés. Ce fétichisme législatif, est directement responsable du manque de dynamisme des initiatives de ce type. Lois, décrets, résolutions, ne sont en rien le moyen réel d'obtenir une véritable justice sociale, la participation institutionnelle encore moins : le pouvoir capitaliste le sait bien, lui qui s'est affermi sur les bases de la représentativité parlementaire et syndicale.

Ces deux remarques préalables (concernant la composition et la stratégie affichée par A.C.) étant faites, il convient de souligner que la création d'A.C., en ce moment, n'est certainement pas fortuite.

D'une part, cette initiative peut devenir rapidement un outil important pour la reconstruction d'une *gauche rouge-verte* autour de ce qui est perçu par la majorité des gens comme "le grand problème actuel" ... Il y a donc là une possibilité de séduire de nombreux électeurs. Une des

• suite au verso

\* Mouvement démocratique pour le partage du travail- Dépêche 06-02-1994.



## • suite du recto

principales revendications d'A.C. "Pour une loi cadre sur les 35 heures" est déjà devenue une des principales promesses de Rocard et du P.S. dans la campagne électorale qui s'amorce. Est-ce vraiment une simple coïncidence ?

D'autre part, l'initiative d'A.C. est habile dans la mesure où elle peut couper l'herbe sous les pieds à l'éventuelle création d'un mouvement authentique de chômeurs.

Or, si les chômeurs et les précaires se sont peu mobilisés jusqu'à présent, il est important de remarquer que l'époque actuelle pourrait être favorable à leur entrée en scène. Les "solutions" politiques ont fait la preuve de leur inefficacité et le contexte général est assez tendu (A titre d'exemple, des mobilisations qui, il y a quelques années seulement étaient inimaginables -la manif du 16 janvier...- se produisent; des actions très dures -Air France, pêcheurs ...- éclatent facilement).

Construire de toutes pièces un cartel comme A.C., c'est prendre les devants. Nous risquons de revoir ce que nous avons vu avec "S.O.S. Racisme".

Rappelons-nous, qu'il y a une dizaine d'années, quand le problème du racisme commençait à devenir très "chaud", quand les jeunes issus de l'immigration commençaient à prendre conscience de leur situation ; un réseau de politiciens s'empressa de sortir de sa poche un mouvement tout fait, d'organiser quelques concerts avec des vedettes pour rabattre les foules et parler en leur nom. En quelques semaines, S.O.S. Racisme, avec son pin's en forme de petite main, devenait une grande surface sur le marché de l'antiracisme.

Si certains ont pu faire carrière là-dessus, force est de constater que la contribution de ce mouvement à la lutte pour l'égalité a été très modeste et qu'il a probablement empêché par son omniprésence médiatique qui a duré plusieurs années les "beurs", "blacks" et autres jeunes de banlieues de prendre leurs affaires en main.

Assistera-t-on à un scénario du même type avec A.C. ? On est en droit de se le demander.

"S.O.S." parlait au nom des beurs alors qu'il n'y avait pas (ou si peu) de beurs dans "S.O.S." ; A.C. commence à parler au nom des chômeurs alors qu'il

n'y a pas (ou si peu) de chômeurs dans A.C. Hier, ils organisaient des "concerts rock", aujourd'hui une "marche des chômeurs"... Hier, ils ont attroupe des milliers de jeunes pour rien, aujourd'hui, ils remueront peut-être des milliers de chômeurs pour pas grand chose. A moins que, parmi les chômeurs venus "pour voir" ou "pour faire quelque chose", parmi tous ceux qui, sincères, seront attirés par tout ce battage, des voix ne se lèvent pour refuser toute manipulation.

Ce 25 février, il y en avait justement quelques unes, de ses voix. Un début de contestation planait dans le fond de la salle, loin de la tribune. Des inconnus ont fait connaissance. Quelques relations ont commencé à se nouer...

Tout ceci montre simplement à notre avis que le moment est propice, malgré la forte volonté d'encadrement, pour diffuser largement les idées de la C.N.T., pour affirmer que le droit droit naturel, qui est celui **pour tous de vivre librement et dignement**, (de se loger, de se nourrir...), doit être à la base de l'humanité.

Une société, aussi démocratique qu'elle puisse se prétendre, qui ne respecte pas ce droit perd toute légitimité.

C'est pourquoi toute action visant à réintégrer une partie des exclus sans dénoncer en premier lieu la logique de l'exclusion (et donc les bases mêmes du système capitaliste et étatique) est vouée à la récupération. Pire encore elle exacerbe les égoïsmes. Au nom du travail sacralisé on oublie trop souvent, par exemple, que les armes, le nucléaire, sont des industries de mort. Au nom de la croissance et de la relance on oubliera le pillage des ressources naturelles et les affamés du tiers monde. Au nom d'une pseudo-efficacité, les politiciens privent la base de parole et dirigent tout ce qu'ils peuvent.

Le principe de l'action syndicale directe, dont nous sommes partisans, consiste au contraire à **redonner à la base le pouvoir** de rétablir ce droit naturel qu'est celui de vivre librement et dignement.

Nous pensons que ce principe vaut pour les chômeurs, les précaires comme pour les autres.

Sachons le diffuser partout.

Des militants chômeurs, précaires et salariés de l'Union locale C.N.T. de Toulouse.

A  
S  
S  
E  
Z  
!

SUITE

# 1980 Les années "chômage"

# 1990 Les années "flexibilité"

*Diminuer le temps de travail, partager le travail... voici des idées qui sont pour le moins d'actualité. Dans cet article, deux de nos compagnons montrent comment ces revendications traditionnelles du mouvement ouvrier sont aujourd'hui complètement détournées, à leur profit, par les capitalistes.*

*Une mise en garde contre l'utilisation perverse de nos aspirations légitimes et un appel à préparer une riposte, qui, pour être efficace, doit être envisagée sur le plan international.*

*Eric du Mans - Serge de l'Hérault*

DURANT les années 80, l'Europe a vécu une période de restructuration des entreprises et de modernisation de l'outil de production. En France, cette politique économique a eu pour effet direct la suppression d'un million d'emplois industriels.

Aujourd'hui, nous entrons dans l'ère de la flexibilité généralisée, qui trouvera sa légitimité et son champ d'application dans l'Europe de 1993. Le chômage est un véritable traumatisme pour la population, c'est pourquoi les patrons et les gouvernements ne sauraient lui demander de nouveaux sacrifices sans paraître se soucier de ce fléau.

Grâce à l'hémorragie constante d'emplois, dont ils sont responsables, les patrons, aidés par les médias, ont lancé le débat sur le partage et la réduction du temps de travail. Celui-ci masque en fait une dérèglementation totale de l'organisation du travail au seul profit du capital.

## RÉDUCTION DU TEMPS DE TRAVAIL — PARTAGE DU TRAVAIL

RÉDUCTION et partage du travail participent à une même logique, mais on emploie des termes différents selon que l'on s'adresse à des travailleurs à temps complet, aux chômeurs, ou aux femmes (temps partiel). Multiplier les termes n'a pour but que de cacher le véritable

objectif : la flexibilité. Ce projet répond à un nouveau style de production et de gestion de l'entreprise : le "juste in time".

«Une nouvelle musique : rapidité de la production (conception assistée par ordinateur...), rapidité des échanges (logiciels transports...), permet de répondre à la demande presque simultanément. Les frais de trésorerie et de stock sont réduits. C'est la politique du "zéro stock", y compris le stock de main-d'œuvre. Grâce à ce concept de production flexible, à la demande, "on tend à fabriquer ce qui est déjà vendu ou ce qui est en passe de l'être". Cette tendance est "révolutionnaire" en ce qu'elle liquide fondamentalement un concept clé du libéralisme : la loi de l'offre et de la demande.» (Extrait tiré des textes de préparation au camping de la CNT-F, août 1992).

L'application du "juste in time", en termes d'organisation globale, se traduira par la disparition de la gestion hebdomadaire et journalière, au profit d'une annualisation du temps de travail.

On estime que l'on travaille en France, 1600 heures par an. Cette quantité d'heures de travail ne sera plus basée sur les 8 heures par jour et 5 jours par semaine, mais sera déterminée par les besoins de la production. Le patron répartira comme il l'entend ce quota. Finalement il gèrera nos vies (loisirs, vie de famille...) De plus ce procédé fait disparaître tout un pan des acquis sociaux : les deux jours de repos hebdomadaires consécutifs (avec le dimanche), la double compensation du travail dominical, le

paiement en heures supplémentaires, le chômage technique. On peut même aller jusqu'à imaginer le rattrapage des jours de congé maladie, puisqu'il faudra avoir effectué le nombre d'heures fixé pour l'année.

Pour faire accepter cette flexibilité, on n'a pas seulement recours au chantage au chômage. Ces derniers mois les médias, suite à un rapport sénatorial (Jean Arthuis), ont fait le forcing pour présenter les délocalisations comme un péril majeur. Citation tirée du rapport : «trois à cinq millions d'emplois en Europe sont menacés. 20% au moins vont disparaître. Agro-alimentaire, infor-

**MAASTRICHT  
C'EST LE OUI!**



matique, etc..., aucune activité, aucune qualification ne pourrait résister face aux bas salaires des pays du tiers-monde».

Ce matraquage a pour objectif évident :

- imposer la flexibilité comme parade aux délocalisations;
- préparer psychologiquement à des réductions de salaire.

S'il est vrai que pour des produits de grande série, totalement standardisés,

• SUITE AU VERSO

## • SUITE DU RECTO

sans grande valeur ajoutée, l'immigration des entreprises vers des pays à main-d'œuvre bon marché continuera inévitablement (c'est l'ultime étape du taylorisme). Il faut préciser que les produits venus d'Asie ne représentent que 3% du commerce français. Le gros des délocalisations s'effectue en Europe, dans le cadre de la régionalisation. Le tiers-monde ne répond pas aux impératifs du "just in time" et de ses séries courtes, à contrario des idées reçues sur la délocalisation. Par exemple, la division "composant" de Hewlett packard à Grenoble a réussi à obtenir des prix de revient comparables à ceux de l'unité de Singapour, en jouant sur l'adaptation et la flexibilité de son outil industriel.

Les travailleurs et les chômeurs français ne sont pas les seules victimes de la nouvelle donne "just in time", partout en Europe la flexibilité est en marche.

### L'EUROPE

LA mise en place du marché unique de 1993 n'est, ni plus ni moins, que l'application de toutes les mesures citées précédemment. En créant un marché sans frontières intérieures, le capitalisme européen se donne un moyen d'accroître son essor et de peser dans la compétition mondiale, sous prétexte de faire face aux USA et au Japon.

L'échéance de 1993 n'est qu'un acte de la mondialisation de l'économie. Ce n'est pas, comme on nous le présente, un affrontement de l'Europe contre le Japon et les USA, mais plutôt une zone de libre échange soluble dans le marché international. Le marché européen, fort de ses 320 millions d'habitants est le plus peuplé du monde industrialisé.

Il y a quelques mois, au niveau du GATT, un accord tacite a été conclu entre les USA, le Japon et la CEE. Les USA sont assurés de garder le leadership de l'agro-alimentaire au niveau mondial. Le Japon obtient la possibilité d'accélérer sa pénétration du marché européen (principalement dans le secteur automobile). La CEE quant à elle obtient le quasi monopole des marchés de l'Est.

La Confédération européenne des syndicats (CES) est partie prenante de ce processus. Il y a quelques années déjà, la CES a signé, avec les patrons européens, un accord sur la mobilité (délocalisation, mobilité des salaires, mobilité dans l'entreprise ou polyvalence...). Le seul point de divergence a porté sur le fait que la CES demandait une gestion paritaire des entreprises. Bref, ils s'associent aux patrons pour nous rendre flexibles, malléables, corvéables.

Les travailleurs n'ont rien à attendre des valets du capital. Ils doivent se méfier des revendications qu'ils seraient amenés à défendre. Comme on l'a vu, la question de la réduction du temps de travail est fort complexe. Les pièges qui nous sont tendus doivent nous amener à bien réfléchir aux mots d'ordres que nous serons amenés à défendre.

### CONTRE LA FLEXIBILITÉ

IL faut, dans un premier temps, entreprendre un travail de vulgarisation de tous ces problèmes, car bien peu de monde en saisit la globalité. Même les adhérents des centrales réformistes ne sont pas informés des accords scandaleux que leurs bureaucrates passent avec le patronat européen.

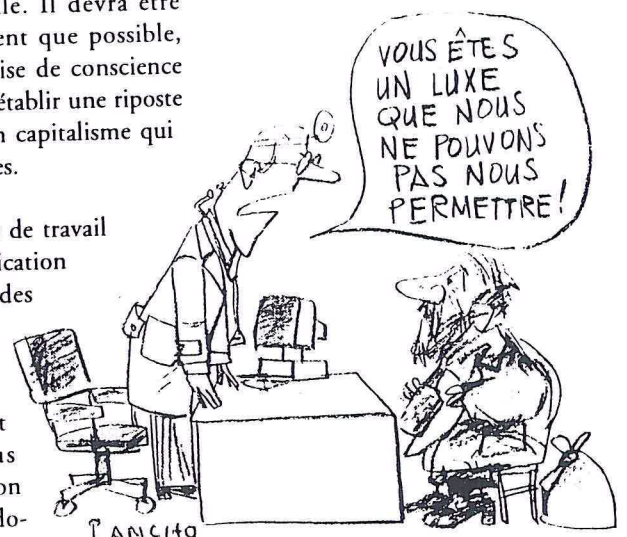
Il faudrait ensuite faire un état des lieux, même limité (caractéristiques, législation, exemple...) de l'avancée de l'harmonisation entre les pays. Cet état des lieux ne devra pas seulement servir à notre réflexion internationale. Il devra être divulgué aussi largement que possible, pour permettre une prise de conscience de l'urgence qu'il y a à établir une riposte internationale face à un capitalisme qui a déjà aboli ses frontières.

La réduction du temps de travail doit rester une revendication constante et légitime des travailleurs, mais elle doit obligatoirement être liée au partage des richesses. Il faut préciser que nous réclamons une réduction qui soit à la fois hebdomadaire et journalière.

La réduction du temps de travail doit rester une revendication constante et légitime des travailleurs, mais elle doit obligatoirement être liée au partage des richesses. Il faut aussi préciser que nous réclamons une réduction qui soit à la fois hebdomadaire et journalière (...). Cette réduction doit s'accompagner obligatoirement de créations d'emplois non flexibles, non précaires.

Aujourd'hui, de telles revendications peuvent paraître illusoire, vu le faible rapport de force. Elles peuvent néanmoins permettre de comprendre que le progrès technique n'est souhaitable que s'il permet à l'homme une plus grande maîtrise de sa vie. A partir de là, on peut penser que l'on brisera, dans les têtes, la justification de la logique productiviste. Un premier pas vers l'abolition du salariat.

Ce ne sont pas seulement les revendications qui doivent être envisagées à l'échelle du continent, il doit en être de même des mobilisations. Car, si un mouvement fort s'élevait contre la flexibilité dans un seul pays, on peut craindre que pour briser la lutte, le patronat utilise la fuite des capitaux et les délocalisations.



TANCITO

## 29 h/84 000 frs

Suite à l'article "29 heures hebdo, 84 000 Francs par an" paru dans notre précédent numéro, un compagnon nous adresse les réflexions suivantes:

Cet article va à l'opposé de ce qu'avaient ébauché de précédents textes sur la réduction du temps de travail et le partage des richesses. Il se situe sur la même voie de ceux que nous dénonçons ("communistes", alternatifs, verts ou simplement patronat éclairé) avec simplement, pour se démarquer, un égalitarisme dans les conditions d'exploitation.

Je ne pense pas que la C.N.T. ait comme projet l'auto-gestion de cette société, telle quelle, et en particulier celle de certains secteurs parasitaires (armée, police, etc... à définir). Aussi s'il paraît utile à certains de crédibiliser une possible réduction du temps de travail, il est nécessaire de ne pas perdre de vue l'incontournable ou l'essentiel de notre projet qui est l'abolition du salariat. De même lorsque l'on parle de richesse, c'est, je l'espère, la rupture des rapports marchands.

Parti d'une fausse question, l'auteur en arrive à considérer des "chômeurs déguisés" dans les "emplois aidés"! Que peut signifier maintenant ce terme dans ce méli-mélo d'exonérations, subventions directes ou indirectes ? Rien ou pas grand chose pour ma part. Par contre ce raisonnement permet d'exclure de la "production" des hommes ou des femmes qui font 39 heures (ou plus) par semaine pour un salaire de smicard en bâtissant une maison ou débosselant une voiture.

Sans compter que parler de PNB, c'est oublier un peu vite que nous "bénéficions" de l'exploitation des autres pays...

Michel, d'Amiens

## FEDERICA MONTSENY

Fédérica Montseny vient de s'éteindre dans sa 88ème année. Militante de la C.N.T.-A.I.T. et de la F.A.I. jusqu'à son dernier souffle, elle a incarné une des pages les plus glorieuses mais aussi les plus douloureuses du mouvement ouvrier international.

Née le 12 février 1905 de Juan Montseny (*Fédérico Urales*) et de Teresa Mañé, (*Soledad Gustavo*), fondateurs, entre autre, de la prestigieuse "Revista Blanca" et du journal "Tierra y Libertad", Fédérica Montseny devint rapidement une grande plume et une oratrice prestigieuse. A côté des articles pour la presse militante, il faut souligner son rôle dans la collection "La Novela Ideal" dont les récits, déjouant la censure, distillaient habilement, sur fond d'eau de rose, des idées libertaires dans un public extrêmement large. La droite de l'époque ne s'y trompait pas, qui l'accusait, comme elle aimait à le rappeler en riant, d'avoir ainsi "empoisonné la jeunesse espagnole".

Le coup d'Etat de Franco contre la république (18 juillet 36), ouvertement soutenu par Hitler et Mussolini, devait provoquer dès le lendemain, 19 juillet, une prodigieuse révolution dans laquelle la C.N.T. organisa par milliers des unités de production autogérées et des communes libertaires. Au bout de quelques mois l'analyse de la situation (en particulier sur le plan militaire) devaient amener la C.N.T. à participer au gouvernement de la République. Fédérica Montseny fut, de novembre 1936 à mai 1937, un des quatre "ministres anarchistes" et... la première femme ministre d'Europe. Responsable de la santé, elle centra son activité sur l'organisation des hôpitaux de guerre, l'évacuation des populations civiles, la libéralisation de l'avortement -dans une Espagne très catholique- et la création de "liberatorios" dans lequel les prostituées qui voulaient échapper à leur esclavage trouvaient les moyens de le faire.

Cet épisode, pour le moins paradoxal, de la Révolution espagnole devait entraîner à juste titre dans le mouvement libertaire international une très vive et longue controverse. Fédérica Montseny, qui assumait toujours toutes ses responsabilités -en tant que personne et que militante- sut, ainsi que la C.N.T. d'Espagne dans son ensemble, en tirer un bilan critique.

La victoire de Franco devait la jeter, avec des centaines de milliers d'Espagnols, sur les routes de France. Après avoir fui les nazis en Bourgogne, elle se fixa à Toulouse où elle mena une intense activité militante.

Dans l'après "Mai 68", avec son compagnon Germinal Esgléas, elle ouvrit en grand les colonnes d'"ESPOIR", hebdomadaire de la C.N.T. d'Espagne en Exil, à un petit groupe de jeunes français qui venaient de découvrir l'anarcho-syndicalisme, nous offrant ainsi une presse et formant des collaborateurs qui, aujourd'hui, se retrouvent dans notre Combat syndicaliste.

Après la mort du dictateur, elle multiplia ses activités en Espagne (meetings, conférences, radio, télévision...) sans oublier pour autant ses compagnons de France qu'elle retrouvait régulièrement en particulier pour le "Meeting du 19 juillet".

Ces dernières années, l'usure des ans avait fini par la contraindre à se retirer dans une maison de repos. Même là, malgré de terribles maladies, elle gardait des convictions libertaires inébranlables, une soif de vivre ardente, beaucoup d'humour et, par dessus tout, une extraordinaire dignité.

Elle repose aujourd'hui dans cette terre de Toulouse où elle a tant lutté, parmi ce peuple de l'exil qu'elle a tant aimé.

Dr F.N.

## Ces dames du R.P.R.

E mues par les conséquences catastrophiques de la politique de leur gouvernement préféré, "les dames du R.P.R. de la première circonscription de Toulouse" (ça ne s'invente pas) ont décidé de donner l'exemple : elles offriront un "sac de couchage" à chaque S.D.F. qui en fera la demande.

La "Lettre du C.D.E.S." est en mesure de révéler que, touchées par la catastrophe écologique que représente le tunnel du Somport, le mois prochain, "les dames du R.P.R." offriront un pot de miel à chaque ours des Pyrénées.

## FRAPPE SANITAIRE

La Directrice de la "Communauté Municipale de Santé" a décidément beaucoup d'énergie. Dans la Dépêche du 10 février, elle sonne du clairon pour demander une "frappe chirurgicale" en Yougoslavie.

Est-ce le rôle d'une institution de santé de réclamer que qui que ce soit se trouve bombardé ? La Communauté de Santé n'a-t-elle vraiment rien d'autre à faire. Et si elle s'occupait de ce pour quoi elles est payé ? Les problèmes ne

manquent pas. L'accès des bâtiments officiels pour les handicapés, par exemple. Le plus célèbre d'entre eux, le donjon du Capitole est toujours inaccessible aux "fauteuils roulants". Alors, Madame la Directrice, on organise une "frappe sanitaire" pour régler le problème ?

## Repos éternel...

Deux cents fois la dose prescrite d'un médicament puissant dans un cas, soixante dix fois dans un autre... c'est ce qu'on a trouvé dans les cadavres de quelques pensionnaires de la maison de retraite "Le Repos", sans compter les "chutes" et autres "somnolences anormales"... Un médecin généraliste a fini par se rendre compte qu'il se passait des choses louches. Que croyez-vous qu'il arriva quand il informa de façon répétée l'organisme gestionnaire ? On le pria de se taire et de retourner à ses chères études.

Comme si le C.C.A.S. (Centre Communal d'Action Sociale de Toulouse), responsable de la maison de repos avait voulu étouffer l'affaire... Peut-être parce que le père de l'actuel ministre de la santé siège au Conseil d'Administration ?

L'affaire a fini néanmoins par éclater au grand jour. Mais elle ne semble pas avancer très vite. Vous allez voir que dans ce cas aussi nous allons avoir des "responsables mais pas coupables". On commence à s'y habituer.

Un autre qui ne mâche pas ses mots à propos de la Yougoslavie, c'est l'Abbé Pierre.

Il a une idée, lui aussi, sur le conflit, il pense qu'un miracle est nécessaire. Un miracle qui ne repose ni sur le pardon ni sur les évangiles, un miracle qui fait appel aux technologies les plus meurtrières puisqu'il s'agit de "frappe chirurgicale". L'Abbé Pierre en viendrait presque à se prendre pour un ange à moteur, prêt à larguer non pas des bibles mais des bombes ! Et oui, l'Abbé Pierre n'oublie jamais qu'il est, avant tout, un homme d'église. Certes avec habileté, avec nuance, il en défend toujours toutes les positions, même les plus injustes.

" les voies du seigneur sont  
impénétrables "

Puisque le Vatican est pour la guerre en Yougoslavie, l'Abbé Pierre est pour la guerre. Puisque le Vatican est pour le largage de bombes, l'Abbé Pierre aussi.

En parlant de largage, la Société des H.L.M. Emmaüs ne se gêne pas pour larguer ses locataires. Nos compagnons de la C.N.T. de Paris nous apprennent, dans leur supplément régional au Combat Syndicaliste, qu'à la cité Emmaüs située 74 rue Max Dormoy, à Paris XVIII, plusieurs expulsions ont eu lieu ... autant de sans logis qui se sont retrouvés à la rue. On n'a pas entendu l'Abbé Pierre protester...

Il devait être trop occupé à promener sa noire silhouette sur les panneaux d'affichage à travers tout le pays ... et à ramasser pour sa fondation des sommes fabuleuses.

*Une très forte mobilisation populaire vient de contraindre le gouvernement à laisser tomber une réforme qui renforçait les privilèges des écoles privées. Tant mieux. Mais n'ayons pas la naïveté de croire que le lobby clérical se le tiendra pour dit. Insidieusement ou en force, il reviendra à la charge. Restons mobilisés.*

## LOI FALLOUX LOI RIPOUX

La Loi Falloux fut votée le 15 mars 1850. Elle affirmait la liberté de l'enseignement, mais en laissant un droit de regard à l'Eglise. De plus, elle obligeait les communes de plus de 800 habitants à entretenir une école primaire de filles (avec 34 ans de retard sur les écoles primaires de garçons).

Mais il ne faut pas oublier que le Comte Frédéric de Falloux fut membre du Parti de l'ordre (parti très conservateur) avant de devenir le leader des catholiques libéraux. En conséquence, l'article 69 de sa loi prévoit qu'un montant de 10 % des investissements publics en matière d'éducation, seront affectés au Privé. Sachant qu'à cette époque (comme maintenant d'ailleurs) 95 % des établissements privés étaient catholiques, l'affectation de ces fonds ne pouvait échapper à ses amis.

Quel plaisir de voir aujourd'hui la droite vilipender cette loi écrite par un de ses glorieux ancêtres ... et quelle tristesse de voir les "laïques" la défendre bec et ongles.

La lutte, aujourd'hui comme hier, n'est elle pas de demander l'abrogation de la loi Falloux, l'utilisation de tous les fonds publics au public... et rien au privé ?

Le collectif des 52 associations, qui appelait à la manifestation nationale du 16 janvier à Paris, est un regroupement de gens dont on se demande ce qu'ils font là ; le Parti Socialiste par exemple qui a fait plus pour l'église en 10 ans que la droite en 20. Quant aux autres, leur conception de la Laïcité n'a de cesse de laisser perplexe (par exemple, la Fédération des Conseils de Parents d'Elève qui déclare que la Laïcité, c'est aussi la lutte ... contre l'anticléricalisme !).

Combien en avons-nous trouvé, de ces organisations "laïques" à nos côtés pour lutter contre le protocole Hernu-Savary qui prévoyait l'entrée de l'armée à l'école ?

Combien en avons-nous trouvé pur lutter contre les directives Chevènement sur l'instruction civique à l'école (Marseillaise et autres joyusetés guerrières...)? Les exemples ne manqueraient pas.

Non, nous n'avons rien de commun avec ces gens-là, et c'est pourquoi vous n'avez pas trouvé le sigle de la C.N.T. parmi ce cartel. Mais nous avons été présents, le 16 janvier, sur nos mots d'ordre :

"Aucun argent public pour le privé", "Abrogation de la loi Falloux", "Des moyens supplémentaires pour l'école publique"...

(d'après le bulletin SSE-C.N.T. de BORDEAUX)

## LE POURQUOI DE LA CHOSE

Pourquoi l'église catholique met-elle tant d'acharnement à développer ses écoles et à les faire financer par la collectivité ?

Parce que cela lui rapporte des sommes énormes, parce que l'école, lorsqu'elle est manipulée par les curés, est une arme prodigieuse pour imposer à des enfants sans défense une idéologie particulière.

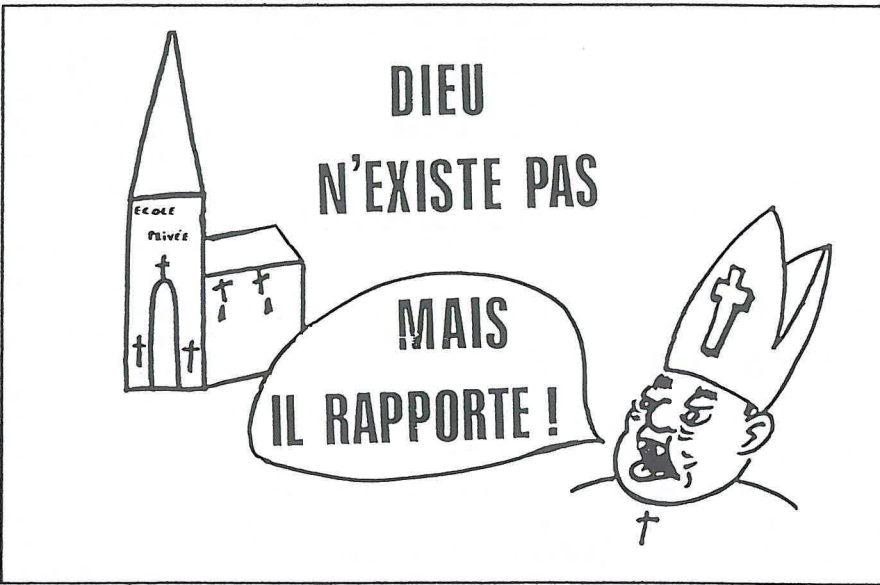
Qu'on de s'y trompe pas, l'école catholique n'est pas une

école dans laquelle on aide les enfants à se développer, à devenir des individus libres et conscients.

Ce n'est pas de cela qu'il s'agit. Le préambule du statut de l'enseignement catholique est on ne peut plus clair sur ce point : l'école catholique est là pour "annoncer le règne du

Christ. ... préparer les élèves à travailler à l'extension du Royaume de Dieu". Transformer les élèves en missionnaires, c'est le rôle de l'école catholique, de l'école du bourrage de crâne.

"Travailler à l'extension du Royaume de Dieu", c'est nous promettre comme avenir ce que nous voyons partout où les religions ont réussi à se tailler un royaume : la guerre, la dictature. Ouvrez les yeux : En IRLANDE, les catholiques assassinent lâchement les protestants et réci-



## LE POURQUOI PAS D'AUMONERIE AU LYCEE

• SUITE DU RECTO

proquement. En ALGERIE des intellectuels, des femmes sont abattus par centaines par les fanatiques islamiques. En YOU-GOSLAVIE les catholiques orthodoxes n'en finissent pas de massacrer les musulmans et vice-versa. Au LIBAN les guerres de religion ont ruiné le pays. En POLOGNE, comme hier dans l'ESPAGNE de Franco, l'Eglise catholique fait peser une terrible dictature sur les consciences. Les crimes des mollhas ensanglantent l'IRAN. Dans les pays catholiques d'AFRIQUE, l'église, avec son interdiction criminelle du préservatif est la meilleure alliée du SIDA... Il est grand temps de porter un coup d'arrêt aux prétention des églises et de toutes les sectes.

(D'après un tract de l'Union locale C.N.T. de Toulouse)

La passivité et la résignation semblent être à la mode en ces temps de "crise", ce qui explique peut-être le regain de vitalité des religions et autres sectes. En effet, quoi de plus rassurant qu'un système qui propose de prier et d'attendre du ciel (ou de l'enfer) une aide hypothétique lorsqu'on a perdu le goût de la lutte ?

L'Etat ne s'y est pas trompé en amorçant un rapprochement avec l'église par le biais de Lang puis de Bayrou, trouvant là un terrain favorable à sa propagande : soumission, hiérarchie, aliénation...

Etat et églises se sont toujours bien entendus sur ces points. Ce rapprochement ne se traduit pas seulement par de l'argent donné aux écoles "libres" mais aussi par une intrusion de l'église à l'école. Un exemple que j'espère isolé (\*1): X..., petite ville du Pas de Calais. Le proviseur du lycée a décidé, prenant prétexte d'une demande de parents (qui feraient mieux de retourner prier !), d'ouvrir une aumônerie. Non content d'imposer sa discipline (interdiction de fumer, de s'embrasser, de sortir, rétablissement des colles, renvoi temporaire des élèves peu satisfaisants...), un seul droit : fermer sa gueule et bosser pour remonter les pourcentages au bac et donner ainsi bonne réputation au proviseur. Il permet aux cathos de venir propager leurs idées, qui vont tout à fait dans le sens des ses règles.

Serait-il aussi conciliant s'il s'agissait d'ouvrir un local anarchiste ? On peut en douter surtout lorsque dans son règlement il est précisé que toute expression politique (ou religieuse d'ailleurs) est interdite. On nous rebat les oreilles avec la laïcité mais on s'aperçoit bien qu'elle ne s'applique que lorsque les intérêts de l'Etat sont menacés, ou lorsque sa morale est remise en cause.

Et d'ailleurs, qu'est-ce que la laïcité sinon la non-imposition d'une idéologie ou d'une religion ? Alors, l'éducation est-elle vraiment laïque lorsqu'elle nous impose des règles d'apprentissage capitaliste et lorsqu'elle ouvre ses portes à l'église, à l'armée ou aux patrons ?

Une vraie laïcité n'est pas possible dans une école régie par l'Etat et le capital, elle ne peut l'être que dans une école où les élèves et les profs prennent en main l'enseignement et rejettent toute forme de hiérarchie et d'autorité afin de pouvoir apprendre et, surtout, réfléchir librement.

Pour une éducation libre, pour une société libre, anarcho-syndicalisme !

S., Lycéen  
dans le Pas de Calais

(\*1) N.D.L.R. : C'est malheureusement l'inverse qui est vrai : l'église a toute liberté pour créer des aumôneries dans les établissements publics. Les tchadors sont interdits, et les soutanes favorisées..

### SECURITE SOCIALE

#### UN PRIVILEGE DE PLUS POUR LES CURES

La Sécurité sociale va mal. C'est ce qu'on n'arrête pas de nous dire. Mais pour les curés, ça va plutôt bien.

Alors qu'un salarié au SMIG est obligé de verser environ 14 000 Francs par an, qu'un cotisant volontaire en verse 12 000, le "Journal Officiel de la République Française" du 31 décembre 93' annonce à toute la gent religieuse la bonne nouvelle : pour eux, le tarif de faveur est maintenu. Du curé au cardinal en passant par les soeurs, moines, abbés mitrés ou pas, et autres séminaristes, si vous portez une soutane, vous ne cotiserez que 6 444 francs par an !

Alors que des restrictions sont faites sans cesse, que de moins en moins de médicaments sont remboursés, que l'on parle de toucher aux retraites, que les charges sont de plus en plus lourdes pour tout le monde, les églises conservent un privilège de plus. Avec des tarifs de ce genre, la caisse spécifique de sécurité sociale des professionnels de la religion reste bien entendu, depuis des années, en lourd déficit. Mais ils s'en moquent : la caisse du régime général (celle des travailleurs et des chômeurs) paye continuellement à leur place.

**S'ILS VEULENT LA SECU, QU'ILS LA PAYENT AU TARIF NORMAL !**

# avis à la population

• SUITE DE LA PAGE 2  
grammes !

## • CARNAVAL

• A Toulouse, cette année, le carnaval avait une ambiance sympathique: de par le fait que certaines associations comme "Planète en danger" avaient appelé à un défilé sur le thème de la résistance contre les promoteurs, mais aussi parce que les gens semblaient être ouverts à la discussion, voir en attente de quelque chose. Les Jeunes Libertaires, déguisés en Zapatistes, ont profité de cette occasion pour pendre puis brûler un mannequin représentant un promoteur et distribuer un tract simple mais clair: "Au Mexique comme ailleurs, pendons les spéculateurs!"

## • MASCARADE

• Nous ne pouvons rendre compte de toute la documentation reçue de nos lecteurs à propos du financement par des fonds publics des écoles catholiques sur un fond de mascarade.

• Mascarade à Montauban, ou l'on nous signale que le Conseil Général, "laïque", "républicain" et de "gauche" se vante dans son magazine de verser aux curés depuis 1986, sans y être obligé par aucune loi, 800 Francs environ par élève et par an (soit pour 1994 la somme rondelette de 1 562 170 francs),

• Mascarade à Rodez, ou la réglementation sur le financement est violée, de notoriété publique, ce qui n'empêche pas le lycée privé "Ste Procule" d'empocher 10 millions de Francs lourds de la région sans aucune retombée judiciaire,

• Mascarade à Toulouse où les Jésuites veulent créer une université privée... mais n'envisagent d'apporter que 73 millions sur les 356 du projet. Le reste (283 millions de francs lourds) devant,

pensent-ils, leur être offert par le contribuable...

## • BROCHURES

• Les brochures suivantes peuvent être consultées ou achetées au C.D.E.S. :

• "Les évangiles, c'est du bidon" qui souligne les principales contradictions contenues dans les évangiles (10 Fr). - C.D.E.S.

• "L'action directe" par Emile Pouget (15 Fr)- C.D.E.S.

• "Autour de l'éducation. Réflexions anacho-syndicalistes". Dossier (compilations d'articles et de tracts). par la CLE-C.N.T. de Caen, 10 francs.

• "Un verre ça va, trois verres, bonjours les dégâts", à propos des institutions représentatives du personnel dans l'entreprise. CNT de Pau

• "Du sentiment de la nature dans les sociétés modernes", CNT de Pau

• "Le chômage n'est pas une fatalité". CNT de Pau

• "Marx et l'Anarchisme", de Rudolf ROCKER, 15 Francs,

• "Anarchisme & anacho-syndicalisme", de Pierre BESNARD, 5 francs,

• "T'as pas 100 balles ?", 10 francs,

• "De la première internationale à l'A.I.T.", 15 francs,

- "Suède : la SAC et le réformisme libertaire", 10 francs.

(Port compris. Réduction pour les commandes groupées : 20 % à partir de 10 brochures, 40 % à

partir de 20.)

## • CAMPING CNT

• Le prochain camping de la C.N.T. aura lieu pendant la première semaine d'août 94. Dès à présent, retenez cette date.

## • CNT:

**SECRETARIAT CONFEDERAL :**

• C.N.T.-A.I.T., Vieille Bour-  
se du Travail, 34 et 42 rue de LA-  
LANDE, 33000 BORDEAUX

**POUR CONTACTER LA C.N.T  
DANS LES REGIONS :**

• MEDITERRANEE : C.N.T., B.P.  
171, 34203 SETE CEDEX • CENTRE:  
C.N.T. boîte à lettre N°33, 4 rue d'AR-  
COLE, 72000 LE MANS • NOR-  
MANDIE : C.N.T. B.P. 2010, 14019  
CAEN. • AQUITAINE : C.N.T., B.P.  
511, 64010 PAU CEDEX • MIDI-PY-  
RENEES : voir page 2. • REGION  
PARISIENNE : CNT, 141 rue des  
BAS VIGNONS, 91110 CORBEIL ES-  
SONNE • CNT AIT, C/o LES NOU-  
VELLES LIBERTAIRES BP 427/16,  
75769 PARIS • NORD : CNT, CTA,  
rue DEJEAN, 80000 AMIENS. • EST :  
CNT, BP 343, 25207 MONTBELIARD  
• BRETAGNE : CNT, 1 rue PROU-  
DHON 29200 BREST • CNT, BP  
5067, 35061 RENNES Cedex. • RHO-  
NE-ALPES : CNT, BP 223, 38405 ST  
MARTIN D'HERES Cedex. • AU-  
TRES ADRESSES (Perpignan, Tours,  
Périgueux,...) : voir nos précédents nu-  
méros ou nous écrire.

C.N.T.

UNION LOCALE DE TOULOUSE

A.I.T.

Au moment où nous mettons sous presse, nous apprenons la naissance d'une nouvelle forme d'exploitation, le C.I.P., "Contrat d'Insertion Professionnelle". Selon les termes de ce contrat, les jeunes travailleront à 100 % mais ne seront payés qu'à 80 % du SMIG !

Sous prétexte de lutte contre le chômage, l'Etat fait participer les "moins de 26 ans" à la hausse, déjà spectaculaire, des profits du patronat et des finances.

A l'heure où la misère atteint des niveaux inconnus depuis 40 ans, cette mesure est une véritable provocation.

**C'EST PAS LES JEUNES QU'IL FAUT FORMER  
C'EST LA SOCIETE QU'IL FAUT TRANSFORMER**

## A QUAND LE DROIT DE CHOISIR ?

Le 18/11/93 des membres du groupe "SOS tout petits" ont envahi le CIVG de Tours et se sont enchaînés à la table d'opération, paralysant le fonctionnement du service pendant une grande partie de la journée. Cette forme d'action n'est pas nouvelle : ces trois dernières années, il y a eu plus de 70 actions contre les CIVG en France, allant de la manifestation devant les centres jusqu'au blocage du service avec violences verbales et parfois physiques, comme ce fût le cas à Bordeaux en mai 92.

A Tours, un collectif s'est créé autour de membres du personnel du centre d'orthogénie, du Planning Familial départemental et du COLICO (Collectif pour la Liberté du Corps, créé il y a trois ans en réaction à une manifestation organisée à Tours pour la "journée mondiale pour la vie"). Une vingtaine d'associations, de syndicats et partis politiques l'ont assuré de leur soutien (dont le SUTT-CNT 37). Ce Collectif Tourangeau pour le Droit à la Contraception et à l'Avortement (CTDCA) :

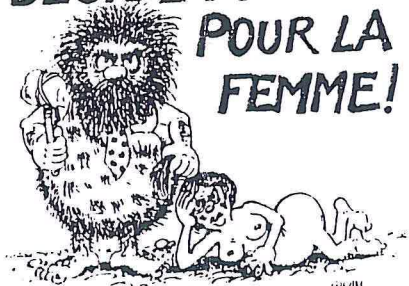
- entend mettre un terme aux actions anti-IVG et exiger l'application de la loi Neiertz qui sanctionne toute entrave à l'interruption de grossesse,

- appelle à une mobilisation massive pour défendre le droit à l'avortement déjà gravement remis en cause dans plusieurs pays européens et aux USA.

Dans l'immédiat, son action principale consiste à organiser la mobilisation pour

le procès du commando qui aura lieu le 24/03/94 à Tours. Dans cette perspective, une soirée-débat est organisée le 28 janvier autour des thèmes suivants : situation juridique locale, exposé de l'état des droits liés à la contraception et à l'avortement en France et à l'étranger et de leurs limites, réflexion autour de la liberté du corps et des contraintes dues à la remontée de l'ordre moral. Sa préparation a été menée en liaison avec le collectif Bordelais et avec la Coordination nationale des Associations pour le Droit à l'Avortement et à la Contraception.

**CRO MAGNON  
DECIDE TOUJOURS  
POUR LA  
FEMME!**



D'un point de vue juridique, nous allons assister au premier procès portant sur une action commise après la promulgation de la loi du 27/01/93 sur l'entrave à l'IVG et les arguments "de fond" pourront peut-être être développés lors du procès, les inculpés condamnés pour des actes liés à leurs idées en non plus seulement pour des actes illégaux au regard de la liberté du travail (du personnel des CIVG) ou pour "coups et blessures" par exemple. Cette nuance peut sembler minime mais elle permet de poser le problème de la liberté de penser par rapport à celui de la

liberté d'agir. Les curés et fachos, toutes tendances confondues, ont le droit de considérer que l'avortement c'est "mal", que de choisir d'avoir des enfants quand on veut, si on veut, c'est "mal", mais ils n'ont pas à nous imposer leur point de vue, leur morale. La science nous offre des possibilités, c'est à chacun et chacune d'entre nous de décider ou non d'en bénéficier et ce sans aucune contrainte qu'elle soit morale ou financière.

A ce propos, rappelons :

- qu'une grande partie des pilules ne sont plus remboursées par la sécurité sociale.

- qu'en raison des limites de la loi Veil et des restrictions budgétaires subies par les hôpitaux, plus de 5000 femmes sont contraintes d'aller avorter à l'étranger,

- que le remboursement de l'IVG est actuellement remis en cause,

- que les débats concernant le statut de l'embryon peuvent aboutir à une loi qui interdirait de fait l'avortement.

Dans ce contexte, les actions des commandos ne sont que la partie visible de l'iceberg. Leur condamnation est certes nécessaire, mais bien loin d'être suffisante. Il est donc plus que jamais nécessaire de réclamer que la contraception et l'avortement soient libres et gratuits et d'affirmer sur le terrain qu'il appartient à l'individu de décider de sa vie.

Flo / Tours

CIVG : Centre d'Interruption Volontaire de Grossesse